

Séance du 11 mai 2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**ELECTION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE**

L'an deux mil vingt-six,  
Le onze mai  
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 27 avril 2026, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET - Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents 13

Etaient présents :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration  
Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, Mme Christine STOKOBER, Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services  
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS  
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

/

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La désignation d'un Vice-président délégué au sein des CCAS/CIAS est une évolution introduite par l'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022, dite « 3DS ». Ce texte prévoit désormais que le Conseil d'Administration « élit également un Vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-président », disposition également inscrite à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). En droit administratif, l'indicatif valant impératif, on doit en conclure qu'il s'agit d'une obligation et non d'une faculté pour les CCAS/CIAS.

Ainsi, Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Présidente du CCAS, propose M. Joël GOMARD pour exercer les fonctions de Vice-Président Délégué.

Toute autre candidature, même spontanée, peut être prise en compte.

Sur proposition de Madame la Présidente, l'élection s'effectue à main levée.

Nombre de votants : 13

Suffrages exprimés : 13

Nul:0

A obtenu :

- M.Joël GOMARD                    voix 13

M. Joël GOMARD est élu Vice-Président Délégué du CCAS

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la présente disposition.

Pour	:13
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,  
A Montbéliard, le 12 mai 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 13 mai 2026

Pour la Présidente et par délégation  
La Directrice  
Ilhame AOUAD

